

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA FLLASH du 6/12/2017

Le quorum étant atteint, M. Stéphane HIRSCHI, Directeur de la FLLASH ouvre la séance à 14h30.

1- Approbation du relevé de conclusions du conseil du 22/06/2017.

Le relevé de conclusions du conseil du 22/06/2017 est approuvé à l'unanimité.

2- Budget initial (BI) 2018 :

M. Hirschi cède la parole à M. Deruy qui présente le BI 2018 de la FLLASH.
Les conseillers ont été destinataires d'un document de présentation.

Le BI 2018 est approuvé à l'unanimité.

3- Tarifs 2017/2018 :

M. Hirschi donne la parole à Mmes Lagae et Richardot qui présentent les tarifs du DUFLE et des certifications en langues pour 2017/2018.
Les conseillers ont été destinataires d'un document de présentation.

Ces tarifs sont approuvés à l'unanimité.

4- Conseils de perfectionnement

M. Hirschi présente la procédure mise en place des conseils de perfectionnement dans le cadre de la démarche qualité LRQA pour la formation continue de l'UVHC.

Cette procédure formalisée a été distribuée à l'ensemble des conseillers.

Commentaire : cette demande n'est pas pertinente pour les formations de la FLLASH qui comportent très très peu d'étudiants FC.

Toutefois elle sera mise en place dans le cas de la présence d'étudiants de FC.

5- Présentation des bilans d'activités et financiers des associations de la FLLASH

6- Subventions aux associations

Aucune association n'a répondu à ces demandes.
Ce point sera reporté lors d'un conseil ultérieur.

Toutefois, les conseillers ont souhaité s'exprimer sur la vie étudiante :

M. Deruy déplore l'absence de retour de la convention d'occupation des locaux, acte contractuel qui lie la composante à l'association.

Il signale que les enseignants se plaignent du bruit dégagé par l'asso Fllash.

Les élus étudiants souhaiteraient que les halls de la FLLASH soient aménagés afin qu'ils puissent disposer de lieux conviviaux. M Deruy précise que des études sont en cours pour y implanter un mobilier sympathique et disposant de connexions (courant fort et faible).

7- Parcoursup

M. Hirschi cède la parole à M. Fabé afin qu'il présente le dispositif Parcoursup aux élus.

8- Informations du directeur :

M. Hirschi informe les conseillers sur l'avancée du projet d'établissement : UPHF.

La naissance de l'UPHF est programmée lors du CA d'établissement du 7/12/2017.

Le schéma validé est celui de 2 pôles :

Un pôle Humanités

Un pôle Sciences et Technologies : l'INSA

Le 21/03/2018 aura lieu la cérémonie des Docteurs Honoris Cosa premier évènement médiatique de l'UPHF.

A l'issue de ce point M. Hirschi remercie les conseillers pour leurs participations actives lors de ce conseil et lève la séance.